

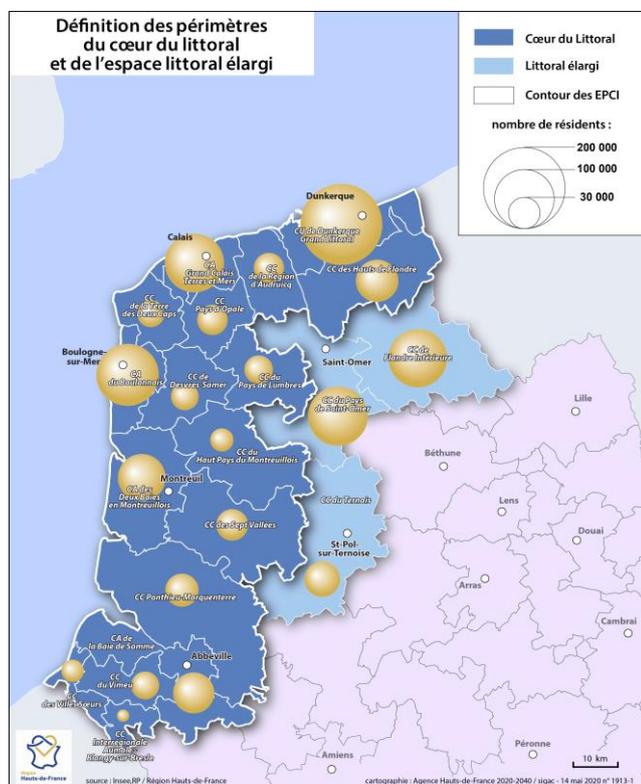
30 avril 2025

Parlement de la Mer des Hauts-de-France : les enseignements du chantier de prospective sur l'attractivité du littoral élargi des Hauts-de-France à l'horizon 2040

Après 3 années de travaux, le Parlement de la Mer des Hauts-de-France, présidé par Jean-François Rapin, s'est réuni ce lundi 28 avril en assemblée plénière à Boulogne-sur-Mer pour restituer les enseignements de son chantier de prospective sur l'attractivité du littoral élargi des Hauts-de-France à l'horizon 2040. Étant par définition un territoire mouvant, le littoral et son arrière-pays concentrent des réalités contrastées : pôles urbains, territoires ruraux, ports, pôles industriels, sites naturels et zones touristiques. Face aux défis identifiés, aux premiers rangs desquels les effets du changement climatique et le vieillissement démographique, la prospective permet de dégager, parmi les futurs possibles, des enseignements et d'anticiper les opportunités qui pourraient saisir ce territoire. En donnant des clés de compréhension et d'anticipation des enjeux à venir, ce travail pourrait permettre aux décideurs et aux acteurs du changement de ce territoire de s'engager vers une réflexion plus opérationnelle et concertée en vue de développer son attractivité.

Un chantier de prospective participatif sur l'attractivité du littoral régional

Le chantier de prospective s'intitule « *Quelle évolution pour l'attractivité du littoral élargi des Hauts-de-France à l'horizon 2040 ?* ». Le littoral élargi est alors défini comme le lien entre la frange littorale et l'intérieur des terres.



Cette démarche de prospective a été engagée à la demande du Parlement de la Mer des Hauts-de-France dès février 2022, à l'occasion de sa réunion d'installation. L'objectif de la démarche était d'aboutir à une vision partagée des défis du littoral régional à l'horizon 2040 afin de permettre, ensuite, aux décideurs de les anticiper et d'agir collectivement en conséquence.

Les travaux, minutieux, de ce chantier de prospective ont duré 3 ans et ont associé les acteurs du territoire par le biais de consultations, d'ateliers, mais aussi d'auditions d'experts. Des jeunes du territoire ont également été interrogés lors d'ateliers sur leurs attentes pour le littoral en 2040 au sein des lycées Boucher de Perthes d'Abbeville (80), Sophie Berthelot de Calais (62), du lycée professionnel maritime du Portel (62) et du collège Marcelin Berthelot de Nogent-sur-Oise (60).

La thématique de l'attractivité a été interrogée sous plusieurs dimensions : l'attractivité touristique, économique mais également résidentielle, alors que sur ce territoire s'articulent ports, usines, sites touristiques et lieux de vie. La démarche prospective rend compte des évolutions possibles, des risques, comme des opportunités, et permet d'améliorer la compréhension, pour tous les acteurs, des futurs enjeux, ce qui facilitera l'anticipation collective de décisions adaptées au « futur » souhaité pour le littoral.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Jade Clapin – Attachée de presse : jade.clapin@hautsdefrance.fr – 06 72 69 13 42

30 avril 2025

L'assemblée plénière du 28 avril 2025, qui s'est tenue à Boulogne-sur-Mer, a permis de livrer à l'ensemble des acteurs présents les enseignements et messages issus de cette démarche. Il s'agit d'une matière utile pour les prises de décision à venir de la part des acteurs publics comme privés qui porteront et participeront au développement du territoire.

Quatre principaux enseignements et des enjeux multiples de gouvernance pour penser l'avenir du littoral

L'analyse des données, des auditions et des consultations recueillies tout au long du chantier de prospective ont mis en exergue quatre grandes tendances structurantes pour éclairer l'élaboration des futures politiques publiques.

- D'ici 2040, les évolutions démographiques vont provoquer une adaptation des politiques publiques et économiques

Aujourd'hui, la population du littoral des Hauts-de-France diminue, *a contrario* de la tendance nationale pour les littoraux. Si la tendance se poursuit, la perte de population pourrait se chiffrer à environ 110 000 habitants d'ici 2040. Cette baisse démographique, couplée à un vieillissement de la population, pourra entraîner de nouveaux besoins spécifiques en matière de mobilité, de santé ou encore de logement. Elle aura également des conséquences en matière de développement et d'économie (opportunité pour le développement de la « *Silver economy* », risque sur la main d'œuvre et les compétences).

- Les politiques d'aménagement devront être résilientes pour faire face aux effets du changement climatique

Le littoral comporte plusieurs points de vulnérabilité liés au changement climatique : érosion, risque de submersion marine, élévation du niveau de la mer, inondations etc. Penser son attractivité suppose donc d'intégrer ces contraintes dans les stratégies territoriales qui seront à mettre en œuvre ce qui supposera de proposer de nouvelles solutions de gouvernance et/ou de coopération interterritoriales associées à des moyens opérationnels et financiers adaptés aux enjeux.

- Une transformation concertée et cohérente de l'économie du littoral

Le développement économique du littoral repose sur plusieurs piliers : ports, industries, filière halieutique ou encore tourisme. En s'appuyant sur la richesse et la diversité des activités déjà présentes, la transformation économique du territoire pourra passer par une nouvelle articulation et complémentarité de ces secteurs, entre marchés locaux et internationaux. La décarbonation et la logistique sont également deux opportunités majeures de développement, notamment pour les ports. Les Hauts-de-France pourront par ailleurs conforter la puissance de leur façade maritime portuaire (à date, 27% du trafic national).

- Privilégier le bien-être territorial, donc une attractivité « qualitative » pour garantir l'équilibre du littoral élargi

Habitants et acteurs économiques accordent une importance croissante aux conditions de vie qu'offre leur cadre d'habitation et d'implantation économique. La recherche d'un équilibre entre développement touristique raisonné et conditions de vie favorables pour les résidents permanents apparaît également souhaitable. L'accès aux services et équipements ou encore à des logements adaptés sont autant de facteurs essentiels pour limiter le déclin démographique et les conflits d'usages.

Les messages clés issus de la démarche ainsi que les autres documents produits pour l'assemblée plénière sont accessibles en ligne.

Pour les retrouver, rendez-vous sur :

<https://2040.hautsdefrance.fr/download/assemblee-pleniere-du-parlement-de-la-mer-25-avril-2025/>

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Jade Clapin – Attachée de presse : jade.clapin@hautsdefrance.fr – 06 72 69 13 42

30 avril 2025

Un enjeu de gouvernance pour construire un littoral attractif, résilient et durable

De manière transversale, ce chantier a permis de mettre en lumière plusieurs enjeux de gouvernance qui interrogent les coopérations territoriales, les équilibres entre les populations et les acteurs du littoral ainsi que les solidarités financières. Les acteurs du littoral élargi sont invités à se saisir des enseignements du chantier pour élaborer les stratégies et politiques publiques qui leur permettront de construire un littoral attractif, résilient et durable.

À propos du Parlement de la mer

Créé en 2020, sur l'impulsion de la Région Hauts-de-France et du CESER Hauts-de-France, le Parlement de la mer est une instance de concertation au service de la communauté maritime régionale. Composé de 156 membres, le Parlement de la Mer fédère les principaux acteurs de la communauté maritime régionale (acteurs académiques, acteurs socio-économiques, collectivités, Etat et établissements publics, associations d'experts et d'usagers). Il a vocation à promouvoir le littoral régional, favoriser le développement des filières de l'économie maritime, encourager une gestion durable des risques littoraux et renforcer la culture maritime des habitants des Hauts-de-France.

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Jade Clapin – Attachée de presse : jade.clapin@hautsdefrance.fr – 06 72 69 13 42